

Page : 1/14

Date d'impression : 25.01.2024 Révision: 25.01.2024

Numéro de version 3.03 (remplace la version 3.02)

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: TENSIODES QUAT

• **Code du produit:** 99980000647

· **UFI**: 4V00-60F3-400K-FKKS

 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations

déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Emploi de la substance / de

la préparation Désinfectantacide pour l'industrie alimentaire

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· Producteur/fournisseur: Tensio

Doornpark 36 9120 Beveren Belgium

Tel.: +32 3 755 48 74 Fax.: +32 3 755 51 55 e-mail: SDS@tensio.be

· Service chargé des

renseignements: Service protection de l'environnement: SDS@tensio.be

· 1.4 Numéro d'appel

d'urgence België / Belgique: Antigifcentrum / Centre Antipoison : +32 70 245

245

Nederland: Nationaal Vergiftigingen Informatie Centrum: +31 30

274 88 88

Centre Antipoisons (+32) 070 245 245

2 Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Skin Corr. 1A H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Aquatic Chronic 1 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· 2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement

(CE) n° 1272/2008

· Pictogrammes de danger

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.





GHS05 GHS09



Page : 2/14

Date d'impression : 25.01.2024 Révision: 25.01.2024

Numéro de version 3.03 (remplace la version 3.02)

Nom du produit: TENSIODES QUAT

(suite de la page 1)

· Mention d'avertissement Danger

· Composants dangereux déterminants pour

l'étiquetage: chlorure de didécyldiméthylammonium

• Mentions de danger H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions

des yeux.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des

effets néfastes à long terme.

· Conseils de prudence P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements

de protection/un équipement de protection des

yeux/du visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE

ANTIPOISON/un médecin.

· 2.3 Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.vPvB: Non applicable.

3 Composition/informations sur les composants

· 3.2 Mélanges

· **Description**: Mélange des substances mentionnées ci-dessous et d'additifs non

classés.

· Composants dangereux:		
CAS: 7173-51-5 EINECS: 230-525-2	chlorure de didécyldiméthylammonium Skin Corr. 1B, H314; Aquatic Chronic 1, H410; Acute Tox. 4, H302	≥5–<10%
CAS: 67-63-0 EINECS: 200-661-7 Reg.nr.: 01-2119457558-25- XXXX	propane-2-ol Flam. Liq. 2, H225;	≥2,5–<10%

· Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre

BE/FR



Page: 3/14

Révision: 25.01.2024 Date d'impression: 25.01.2024

Numéro de version 3.03 (remplace la version 3.02)

Nom du produit: TENSIODES QUAT

(suite de la page 2)

4 Premiers secours

· 4.1 Description des mesures de premiers secours

Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit. · Après inhalation: En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en

position latérale stable.

· Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

· Après contact avec les yeux: Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en

écartant bien les paupières et consulter un médecin.

Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter · Après ingestion:

immédiatement un médecin.

· 4.2 Principaux symptômes et

effets, aigus et différés

Contact avec les yeux : lésions, irritations, douleur, larmoiement,

rougeur.

Ingestion: brûlures, irritation, douleur.

· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers

nécessaires Traiter de façon symptomatique. Une douche oculaire est

recommandée dans la zone de travail immédiate.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

· 5.1 Moyens d'extinction

· Moyens d'extinction: CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers

importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à

l'alcool.

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou

du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 5.3 Conseils aux pompiers

· Equipement spécial de

sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et

procédures d'urgence Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non

protégées.

· 6.2 Précautions pour la

protection de

l'environnement Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

(suite page 4)



Page: 4/14

Révision: 25.01.2024 Date d'impression: 25.01.2024

Numéro de version 3.03 (remplace la version 3.02)

Nom du produit: TENSIODES QUAT

(suite de la page 3)

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les

autorités compétentes.

Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et

dans les nappes d'eau souterraines.

· 6.3 Méthodes et matériel de

confinement et de nettoyage: Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable,

kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Utiliser un neutralisant.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets

conformément au point 13. Assurer une aération suffisante.

· 6.4 Référence à d'autres

rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre,

consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection

personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le

chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans

danger

Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne

utilisation.

· Préventions des incendies et

des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

· Stockage:

· Exigences concernant les lieux et conteneurs de

stockage:

Stocker dans un endroit frais.

· Indications concernant le

stockage commun:

Pas nécessaire.

· Autres indications sur les

conditions de stockage:

· 7.3 Utilisation(s) finale(s)

particulière(s)

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Pas d'autres informations importantes disponibles.

BE/FR

(suite page 5)



Page : 5/14

Date d'impression : 25.01.2024 Révision: 25.01.2024

Numéro de version 3.03 (remplace la version 3.02)

Nom du produit: TENSIODES QUAT

(suite de la page 4)

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

CAS: 67-63-0 propane-2-ol (≥2,5-<10%)

VL (Belgique) Valeur momentanée: 1000 mg/m³, 400 ppm

Valeur à long terme: 500 mg/m³, 200 ppm

· Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment

de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

· Contrôles techniques

appropriés Sans autre indication, voir point 7.

· Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

· Mesures générales de

protection et d'hygiène: Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la

nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail. Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· Protection respiratoire: Utiliser un appareil de protection respiratoire en cas de fortes

concentrations. Filtre provisoire: Filtre ABEK-P3

· Protection des mains:



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant

au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants Gants en caoutchouc synthétique

Caoutchouc nitrile

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être

contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des

gants de protection et à respecter.

(suite page 6)



Page : 6/14

Date d'impression : 25.01.2024 Révision: 25.01.2024

Numéro de version 3.03 (remplace la version 3.02)

Nom du produit: TENSIODES QUAT

(suite de la page 5)

Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux

suivants sont appropriés: Caoutchouc nitrile

Pour le contact permanent d'une durée maximale de 15 minutes, des gants dans les matériaux suivants sont

appropriés: Caoutchouc nitrile

Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme protection contre les

éclaboussures: Caoutchouc nitrile

 Protection des yeux/du visage



Lunettes de protection hermétiques

· Protection du corps: Vêtement de protection étanche

Bottes Tablier

9 Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

· État physique Liquide

· Couleur: Selon désignation produit

Odeur: Caractéristique
 Seuil olfactif: Non déterminé.
 Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition

et intervalle d'ébullition >100 °C

· Inflammabilité Non applicable.

· Limites inférieure et supérieure d'explosion

· Inférieure: Non déterminé.
 · Supérieure: Non déterminé.
 · Point d'éclair > 60 °C

• Température de décomposition: Non déterminé.

· pH à 20 °C 6–8

· Viscosité:

Viscosité cinématique
 Dynamique:
 Non déterminé.
 Non déterminé.

· Solubilité

· l'eau: Entièrement miscible

· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur

log) Non déterminé.

(suite page 7)



Page : 7/14

Date d'impression : 25.01.2024 Révision: 25.01.2024

Numéro de version 3.03 (remplace la version 3.02)

Nom du produit: TENSIODES QUAT

(suite de la page 6)

· Pression de vapeur à 20 °C: 23 hPa

Densité et/ou densité relative

Densité à 20 °C: 0,978 g/cm³
 Densité relative Non déterminé.
 Densité de vapeur: Non déterminé.

· 9.2 Autres informations

· Aspect:

· Forme: Liquide

· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour

la sécurité

• **Température d'inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· **Propriétés explosives:** Le produit n'est pas explosif.

· Teneur en solvants:

· Solvants organiques: 4,0 % · VOC (CE) 4,00 %

· Changement d'état

· Taux d'évaporation: Non déterminé.

Informations concernant les classes de danger physique

· Substances et mélanges explosibles néant · Gaz inflammables néant · Aérosols néant · Gaz comburants néant néant · Gaz sous pression · Liquides inflammables néant · Matières solides inflammables néant · Substances et mélanges autoréactifs néant · Liquides pyrophoriques néant · Matières solides pyrophoriques néant · Matières et mélanges auto-échauffants néant

Substances et mélanges qui dégagent des

gaz inflammables au contact de l'eau néant
Liquides comburants néant
Matières solides comburantes néant
Peroxydes organiques néant

· Substances ou mélanges corrosifs pour les

métaux néant · Explosibles désensibilisés néant

10 Stabilité et réactivité

• 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 8)



Page: 8/14

Révision: 25.01.2024 Date d'impression: 25.01.2024

Numéro de version 3.03 (remplace la version 3.02)

Nom du produit: TENSIODES QUAT

(suite de la page 7)

· 10.2 Stabilité chimique

· Décomposition thermique/ conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

· 10.3 Possibilité de réactions

dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue.

Pas d'autres informations importantes disponibles. · 10.4 Conditions à éviter · 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 10.6 Produits de

décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

· 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification · Toxicité aiguë

ne sont pas remplis.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

ATE (Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA))

Oral LD50 2.380 mg/kg (rat)

Corrosion cutanée/irritation

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des cutanée

· Lésions oculaires graves/

irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

· Sensibilisation respiratoire

ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

· Mutagénicité sur les cellules

germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

· Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

· Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles

(STOT) - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

· Toxicité spécifique pour certains organes

cibles (STOT) - exposition

répétée

ne sont pas remplis.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

(suite page 9)



Page: 9/14

Date d'impression : 25.01.2024 Révision: 25.01.2024

Numéro de version 3.03 (remplace la version 3.02)

Nom du produit: TENSIODES QUAT

(suite de la page 8)

· Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

· 11.2 Informations sur les autres dangers

· Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

12 Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

• Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.2 Persistance et

dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.3 Potentiel de

bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
 PBT: Non applicable.
 vPvB: Non applicable.

· 12.6 Propriétés perturbant le

système endocrinien Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés

perturbatrices endocriniennes.

· 12.7 Autres effets néfastes

· Autres indications écologiques:

· Indications générales: Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre):

polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les

canalisations.

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les

eaux usées ou le collecteur.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le

sous-sol.

Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton. Les ingrédients tensioactifs dans ce produit sont biodégradables en

accord avec le règlement 648/2004/CE.

13 Considérations relatives à l'élimination

· 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation: Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas

laisser pénétrer dans les égouts.

(suite page 10)



Page: 10/14

Date d'impression : 25.01.2024 Révision: 25.01.2024

Numéro de version 3.03 (remplace la version 3.02)

Nom du produit: TENSIODES QUAT

(suite de la page 9)

· Emballages non nettoyés:

· Recommandation: Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux

réglementations locales.

· Produit de nettoyage

recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

14 Informations relatives au transport

· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

· **DOT, ADR, IMDG, IATA** UN1760

· **DOT** Corrosive liquids, n.o.s. (didecyldimethylammonium

chloride)

· ADR UN1760 LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (chlorure de

didécyldiméthylammonium), DANGEREUX POUR

L'ENVIRONNEMENT

· IMDG, IATA CORROSIVE LIQUID, N.O.S.

(didecyldimethylammonium chloride)

· DOT



· Classe 8 Matières corrosives.

· Label 8

· Classe 8 Matières corrosives.

· Étiquette 8 · DOT, ADR, IMDG, IATA ||||

· 14.5 Dangers pour l'environnement

· Marine Pollutant: Non

· Marquage spécial (ADR): Signe conventionnel (poisson et arbre)

· 14.6 Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur Attention: Matières corrosives.

· Numéro d'identification du danger (Indice

Kemler): 80
• No EMS: F-A,S-B
• Stowage Category A

· Stowage Code SW2 Clear of living quarters.

· 14.7 Transport maritime en vrac

conformément aux instruments de l'OMI Non applicable.

· DOT

· **Quantity limitations** On passenger aircraft/rail: 5 L

On cargo aircraft only: 60 L

(suite page 11)



Page : 11/14

Date d'impression : 25.01.2024 Révision: 25.01.2024

Numéro de version 3.03 (remplace la version 3.02)

Nom du produit: TENSIODES QUAT

(suite de la page 10)

· Quantités exceptées (EQ): E1 · Quantités limitées (LQ) 5L

· Quantités exceptées (EQ) Code: E1

Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30

ml

Quantité maximale nette par emballage extérieur:

1000 ml

· Catégorie de transport 3 · Code de restriction en tunnels E · Limited quantities (LQ) 5L

· Excepted quantities (EQ) Code: E1

Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml

• "Règlement type" de l'ONU: UN 1760 LIQUIDE CORROSIF, N.S.A.

(C H L O R U R E D E DIDÉCYLDIMÉTHYLAMMONIUM), 8, III,

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

15 Informations relatives à la réglementation

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

· Etiquetage selon le règlement

(CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· Pictogrammes de danger





GHS05 GHS09

· Mention d'avertissement Danger

· Composants dangereux déterminants pour

l'étiquetage: chlorure de didécyldiméthylammonium

• **Mentions de danger** H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions

des yeux.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des

effets néfastes à long terme.

· Conseils de prudence P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

(suite page 12)

BE/FR



Page : 12/14

Date d'impression : 25.01.2024 Révision: 25.01.2024

Numéro de version 3.03 (remplace la version 3.02)

Nom du produit: TENSIODES QUAT

(suite de la page 11)

P280 Porter des gants de protection/des vêtements

de protection/un équipement de protection des

yeux/du visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE

ANTIPOISON/un médecin.

· Directive 2012/18/UE

· Substances dangereuses

désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

Catégorie SEVESO E1 Danger pour l'environnement aquatique

P310

· Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences

relatives au seuil bas 100 t

· Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences

relatives au seuil haut 200 t

· RÈGLEMENT (CE) N°

1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3

Réglement (CE) N° 649/2012

CAS: 7173-51-5 chlorure de didécyldiméthylammonium

Annex I Part 1

Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

· REGLEMENT (UE) 2019/1148

· Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 13)



Page: 13/14

Date d'impression : 25.01.2024 Révision: 25.01.2024

Numéro de version 3.03 (remplace la version 3.02)

Nom du produit: TENSIODES QUAT

(suite de la page 12)

· Prescriptions nationales:

· Indications sur les restrictions de travail:

Classe Parten %

· 15.2 Évaluation de la sécurité

chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

• **Phrases importantes** H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions

des yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des

effets néfastes à long terme.

· Contact: Wim Lampaert

Ms Chemistry

· Date de la version

précédente: 22.12.2023

· Numéro de la version

précédente: 3.0

· Acronymes et abréviations: RID: Règlement international concernant le transport des marchandises

dangereuses par chemin de fer

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport

Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organisation"

(ICAO)

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par

route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU) LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

ATE: Acute toxicity estimate values (ETAValeurs d'estimation de la toxicité aiguë)

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2

(suite page 14)



Page : 14/14

Date d'impression : 25.01.2024 Révision: 25.01.2024

Numéro de version 3.03 (remplace la version 3.02)

Nom du produit: TENSIODES QUAT

(suite de la page 13)

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Corr. 1A: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1A Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) -

Catégorie 3

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le

milieu aquatique – Catégorie 1

* Données modifiées par rapport à la version précédente

BE/FR